



Ce jour, vendredi 5 juillet 2024 les organisations syndicales du secteur de l'aérien étaient convoquées pour la négociation de l'accord organisant les élections professionnelles du CSE d'AIR ALGERIE – REPRESENTATION GENERALE France NORD.

Les représentants des 5 organisations syndicales présentes dans l'entreprise, CFDT SNTA, UNSa Aérien, FO, CFE-CGC et CFTC ont malheureusement dû quitter la réunion car du côté de la représentation de la direction de l'entreprise, personne ne détenait de mandat permettant de pouvoir tenir la réunion.

En effet, comme du côté des représentants du personnel, la personne qui représente la direction doit être dûment mandaté pour tenir et signer cet accord.

Nous sommes donc au regret de vous annoncer que nous avons dû quitter la réunion alors que le CSE a pris fin le 6 décembre 2023 et que depuis la direction n'a pas fait le nécessaire pour le renouveler.

Nous sommes donc dans l'attente d'un retour de la direction d'AIR ALGERIE qui doit revenir vers nous au plus vite afin de pouvoir enfin organiser les élections.

Nota : Depuis le 12 juin 2024, les représentants de l'UNSa Aérien, CFDT SNTA et FO demandent que les Négociations Annuelles Obligatoires se tiennent afin que des augmentations de salaires soient négociées. Madame MARES, répond, à l'oral sans répondre par écrit, aux représentants du personnel élus, qu'elle n'a pas les pouvoirs pour tenir les NAO.

Fait à Paris, le 05 juillet 2024

CFDT SNTA
mme BOUDSIDIS NOUARA
Roudrich

FO
Mme LAUNDARI ZAHIA
Zahia

UNSa Aérien
Laurent DAUWENAN

CFTC MME ARBUCHES DAUAT
Arbuches

CFE-CGC
A REBOUT *stephane*